

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU 13 MAI 2002

Etaients présents :

Cabinet Morel-Berthet : MM Morel et Rizzo

Conseil Syndical : Mme de la Roche, MM Carré, Grimaud, Maurel, Maurice, Meunier, Noël, Picot, Van Wassenhove.

Délégués d'immeubles : Mmes, Bijon, Gautron, Pouchard.
MM Soncarrieu, Lachapelle.

Copropriétaires: MM Ensinger, Milliet, Nefussy.

1 – Réhabilitation.

- **Réunion du 13/5** : des essais de couleurs sont faits sur les bâtiments 8-9-10 ; pour les entrées nous recherchons un revêtement qui pourrait être anti-tags. Après le retrait des échafaudages il nous sera plus facile de déterminer les teintes les plus en harmonie avec le reste de l'immeuble, porches, encadrements et portes de garages.

- **Volets roulants** : nous avons dû choisir pour les vernis la teinte teck certes un peu rouge mais qui est plus proche de celle des volets en aluminium qui remplaceront peu à peu nos volets bois en mauvais état.

Il est rappelé aux copropriétaires des rez-de-chaussée que le vernissage des volets (coffrage compris) est pris en charge par la copropriété, seuls les huisseries de fenêtres seront à leur charge.

- A l'occasion des travaux sur la dalle horizontale des décolllements ou casses des **carreaux posés sur les loggias** pourraient se produire. Les réparations sont à la charge du propriétaire.

- **Métallerie** : nous avons une proposition de remplacement pour un montant de 45 750 € (300.000 FF) auquel il faudra ajouter environ 19 800 € (130.000 FF) pour les barreaux des fenêtres de la montée d'escalier (budgété 76225 € - 500 000 FF)

- **Etanchéité** : le coût sera d'environ 45 750 € (300.000 FF) (budgété 76225 € - 500 000 FF). Nous demandons au cabinet Morel-Berthet de transmettre ces 2 devis au conseil syndical.

- **Mains courantes des rambardes**. A l'origine non prévues dans le marché elles pourront être réalisées avec l'économie faite sur les deux postes précédents, ceci sera déterminé en fin de chantier.

- **Avancement et suivi des travaux.**

Nous constatons un léger retard sur la partie pierre. Nous demandons qu'il nous soit indiqué le nombre de pierres remplacées par bâtiment et qu'un planning mis à jour chaque semaine soit joint au compte-rendu de l'architecte.

- **Rentrée des appels de fonds.**

A ce jour environ trois quarts des appels de fonds ont été réglés.

2 – Désembouage : des relevés sont en cours et les travaux démarreront dès l'arrêt du chauffage

3 – Divers :

- l'installation des **barrières rue du bon repos** est en cours ; des modifications ou améliorations sont à l'étude.
- Refonte du **règlement de copropriété** suivant la loi SRU.
Pour être conforme à la loi 1965 et aux décrets et lois qui ont suivi notre règlement de copropriété devra être impérativement modifié avant le 1^{er} janvier 2006 ; l'analyse des clauses demandera au moins 6 mois et nous devons faire appel à un cabinet regroupant avocats, géomètres, notaires,.....
Les frais sont estimés à 3.900 € HT auxquels s'ajouteront de frais de timbres qui pourraient être très élevés compte tenu du nombre de pages qui devront être tirés à 10 exemplaires : première estimation 7.500 €.
- **Eaux usées**. La radiographie de nos canalisations a fait apparaître la détérioration très avancée de nos conduites.
Un gainage est envisagé. Etant donné le coût important de ces travaux nous ferons une demande de subvention à l'Agence de l'Eau.
- **Piscine**. Ouverture du 1^{er} juin au 8 septembre. Michel notre maître nageur de l'année dernière est finalement disponible. RAPPEL : Les demandes de cartes sont à remettre à **votre délégué de bâtiment**, accompagnées de 3 € pour les **nouvelles cartes ou le renouvellement d'une carte pleine**.
- **Fête de Bailly** : elle aura lieu de 23 et 24 mai
- **Braderie** : le 8 et 9 septembre.

Rappel : le gardien est à notre disposition pour tous les problèmes de la vie courante : stationnement anarchique, nuisances de tout ordre ; un cahier est également à disposition à la loge ; les problèmes personnels peuvent être exposés par écrit, par message sur le répondeur de la Résidence ou email et il leur est toujours répondu.

Par contre, il est inadmissible que le président du conseil syndical soit harcelé jusqu'à son domicile et sur son lieu de travail pour des problèmes mineurs ou des questions dont les réponses figurent sur notre programme TV et sur les nombreux documents qui nous sont adressés et/ou affichés.

PROCHAINE REUNION LUNDI 10 JUIN 2002

EXCEPTIONNELLEMENT A 18 h 30

Salle du Conseil, Centre Commercial 1^{er} étage (à coté du Vétérinaire).
*L'Ordre du jour détaillé est affiché chez le gardien une semaine avant la réunion.
Nos réunions sont publiques, uniquement pour les copropriétaires*

Pour joindre le Conseil : Cahier de liaison chez le Gardien
tél. 01 34 62 16 94, fax. 01 34 62 04 32
e-mail : odmtv@work-in.net

Abonnez-vous (gratuitement) à notre liste de diffusion internet vous serez informés de la vie de la Résidence

sur simple demande (email avec votre nom et le n° de votre bâtiment) à l'adresse ci-dessus, vous recevrez chaque mois le compte-rendu sur votre e-mail personnel

Ce compte rendu est diffusé sur la télévision interne OdM TV (canal 68),

Les informations de la Résidence, de la Commune, des Associations, les annonces, les renseignements utiles, sont mises à jour régulièrement